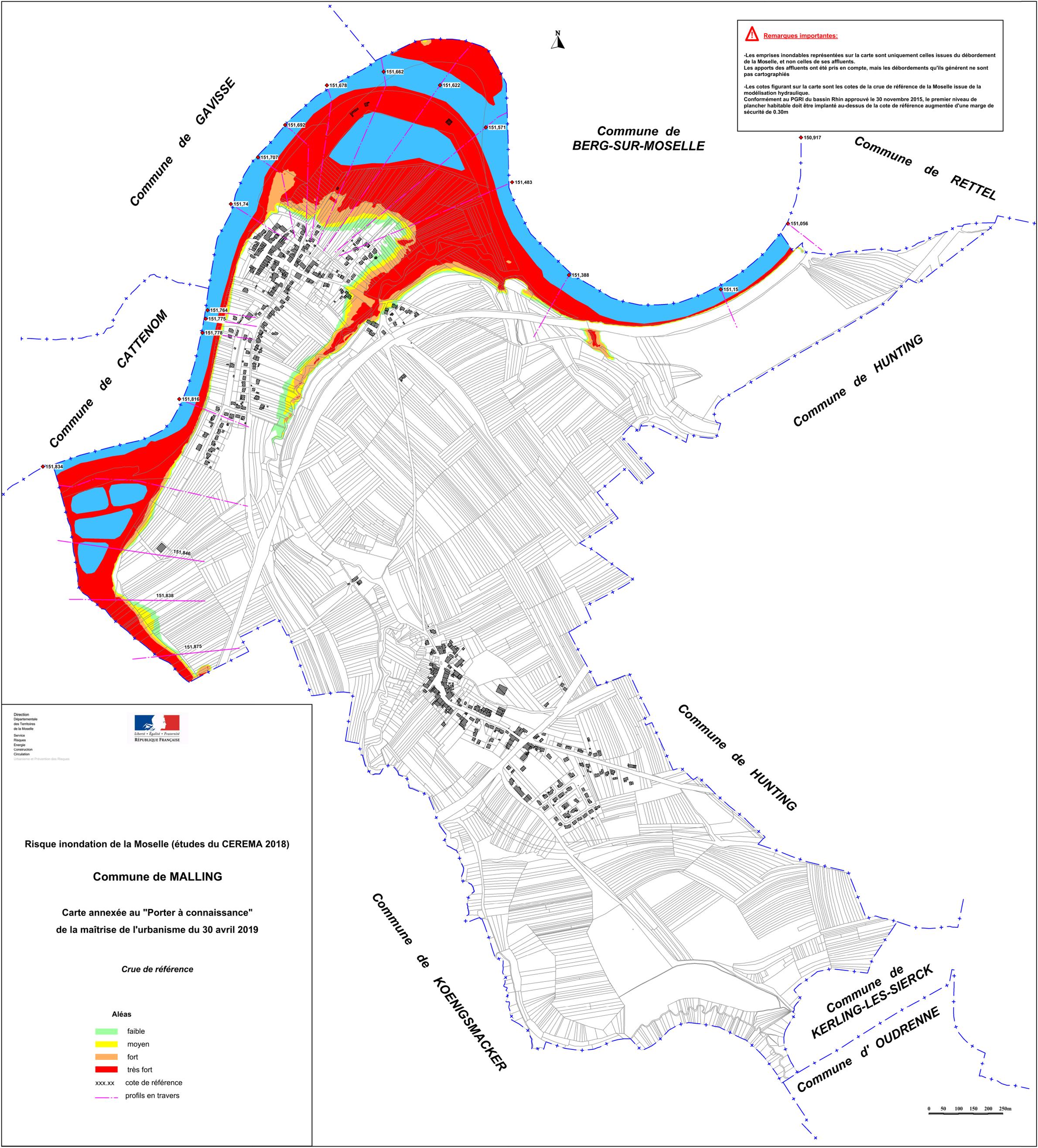


**Remarques importantes:**

-Les emprises inondables représentées sur la carte sont uniquement celles issues du débordement de la Moselle, et non celles de ses affluents.  
Les apports des affluents ont été pris en compte, mais les débordements qu'ils génèrent ne sont pas cartographiés

-Les cotes figurant sur la carte sont les cotes de la crue de référence de la Moselle issue de la modélisation hydraulique.  
Conformément au PGRI du bassin Rhin approuvé le 30 novembre 2015, le premier niveau de plancher habitable doit être implanté au-dessus de la cote de référence augmentée d'une marge de sécurité de 0,30m



Direction  
Départementale  
des Territoires  
de la Moselle  
Service  
Risques  
Energie  
Construction  
Circulation  
Urbanisme et Prévention des Risques



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Risque inondation de la Moselle (études du CEREMA 2018)**

**Commune de MALLING**

Carte annexée au "Porter à connaissance"  
de la maîtrise de l'urbanisme du 30 avril 2019

**Crue de référence**

**Aléas**

- faible
- moyen
- fort
- très fort

xxx.xx cote de référence

— profil en travers

0 50 100 150 200 250m